

# S 21 : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET TROUBLES APPARENTÉS

La maladie d'Alzheimer et troubles apparentés exigent du professionnel d'adapter son action. Pour cela il lui faut connaître et comprendre la maladie, maîtriser et agir selon son évolution, coordonner les dispositifs mis en place. C'est un défi à relever individuellement et en équipe.

## PROGRAMME :

### 1. Connaissance de la maladie d'Alzheimer

- Les recommandations de l'HAS
- France Alzheimer : Les fondements de la maladie

### 2. La maladie d'Alzheimer et le professionnel

- Intégrer et maîtriser le processus de maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Identifier les signes de la maladie
- Maîtriser la prise en charge des personnes malades

### 3. Le vécu des troubles cognitifs de la personne malade

- Difficultés de compréhension des réactions de la personne malade
- Comprendre et accompagner le vécu des troubles de la personne malade
- Identifier les besoins de la personne pour favoriser son autonomie
- Apporter des réponses appropriées aux attentes et demandes des personnes malades

### 4. Le professionnels et la personne malade : une relation particulière

- Maîtriser l'affect professionnel face à la maladie et son évolution
- Maîtriser la distance et la proximité du professionnel face à la personne malade
- Mieux communiquer entre professionnels, mutualiser les compétences
- Le professionnel confronté aux exigences de la personne malade et celles de l'organisme d'aide

### 5. Processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et leur relation à la personne malade

- Processus de deuil pour la famille
- La famille proche ou éloignée : quelle place tient-elle ?
- Comment réagir face à la famille et l'entourage de la personne malade ?
- Impact de la maladie sur la famille

## EVALUATION :

- Une phase de diagnostic et d'analyse de la demande est réalisée au démarrage de formation (détail de l'analyse des besoins).
- Évaluation formative est mise en place durant le processus d'apprentissage.
- Évaluation de la satisfaction de la formation sur grille individuelle d'évaluation de fin de formation (avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site).
- Évaluation individuelle écrite réalisée en fin de formation organisée, dans le respect de la réglementation qualité Qualiopi.

Ceci afin d'évaluer les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.

- Remise d'un Certificat de Réalisation qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid environ 6 mois après la fin de la formation.



## MODALITÉ ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Approche par compétences, apprentissage « par l'action et dans l'action », avec accompagnement du formateur, en présentiel et en facilitation synchrone/asynchrone à distance.
- Cette formation alterne apports théoriques, réflexions, analyse et entraînement pratique sur des cas concrets apportés par les participant(e)s.
- Des modèles d'outils, de procédures, des références bibliographiques sont transmis.
- Un support de formation est remis à chaque participant, sous format papier ou numérique.



### REF : S 21

2 jours / Intra ou Inter établissements  
14h Présentiel

435 € HT par personne pour 2 jours  
Tarif groupes sur devis

En supplément : Location de salle,  
de matériel supplémentaire, repas,  
déplacement

### ACCESSIBILITÉ :

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de vous orienter au mieux).

### POUR QUI :

Cadres et non cadres  
Groupe maximum 12 personnes

### PRÉREQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Connaître les recommandations de l'HAS pour adopter un professionnalisme adapté
- Repérer les signes de la maladie pour accompagner la personne selon l'avancée de la maladie
- Identifier les besoins de la personne pour adapter le soin dans la perspective du maintien de l'autonomie
- Maîtriser la distance professionnelle pour mieux communiquer et mutualiser les compétences entre professionnels
- Accompagner les proches dans l'acceptation de la maladie pour qu'ils soient acteurs de la prise en charge.